



Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme OPHQ-REPAR 2023-2024 — Lettre d'intention			
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ			
La personne responsable de la demande doit faire partie des membres régulier(-ière)s du REPAR.	OUI/NON		
Avoir une version à jour de son CV dans son profil de membre du REPAR. Seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSNG ou CRSH est accepté.	OUI/NON		
La personne responsable de la demande a présenté un seul projet à titre de chercheur(-euse) principal(e) dans les programmes du REPAR pour le présent concours (2023-2024).	OUI/NON		
Dans le cadre de ce concours (OPHQ-REPAR), la personne responsable de la demande ne peut soumettre plus d'une demande comme demandeur(-euse) principal(e). Également, la personne responsable de la demande et les autres membres de l'équipe peuvent soumettre un maximum de deux demandes au total dans le cadre du présent concours.	OUI/NON		
La personne responsable de la demande ne détient pas une subvention de ce programme pour un projet en cours.	OUI/NON		
La personne responsable de la demande ne détient pas une subvention ou une bourse du REPAR ou de tout autre organisme subventionnaire pour le même projet ou un projet similaire ou corolaire.	OUI/NON		
Le projet fait appel à un réseautage provincial qui inclut des actrices, des acteurs ou des partenaires du milieu des personnes handicapées.	OUI/NON		
Le projet répond aux objectifs de l'appel de propositions en matière de connaissance des principaux obstacles à la participation sociale et de pistes de solutions visant à réduire ces obstacles, tout en favorisant la création d'environnements physiques et sociaux plus inclusifs pour les personnes handicapées.	OUI/NON		

La proposition est une nouvelle initiative et non un renouvellement ou une continuation de projets en cours.	OUI/NON
La demande est complète	OUI/NON

CRITÈRES D'ÉVALUATION				
1. FAISABILITÉ	A. Faisabilité du projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participantes et des participants (recrutement), du montant, de l'échéancier et de la durée de la subvention. Critère: Dans ce contexte, la proposition expose un plan réaliste pour mettre en œuvre et conclure le projet	5 — Tout-à- fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord		
Commentaires :				
Commentaires	B. Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate. <u>Critère</u> : Le budget demandé est justifié pour que les activités proposées puissent être réalisées et permettre l'atteinte des objectifs.	5 — Tout-à- fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord		
Commentaires :				
2. RÉSEAUTAGE	A. Expertise et complémentarité du réseautage. Critère: Les membres de l'équipe possèdent les expertises scientifiques et cliniques complémentaires requises pour la réalisation du projet (méthodologies, expertises, domaines de recherche). Le réseautage interdisciplinaire ou interinstitutionnel, avec des membres ou des non-	5 — Tout-à- fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord		

		I			
	membres du REPAR, sera pris en considération.				
Commentaires :	Commentaires :				
	B. Partenariat avec les milieux de la réadaptation. Critère: Le projet fait appel à un réseautage provincial qui devrait inclure des actrices, des acteurs ou des partenaires du milieu des personnes handicapées.	5 — Tout-à- fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord			
Commentaires:	Commentaires:				
	C. Plan de transfert des connaissances vers les milieux de pratique, les organismes décisionnels et/ou la clientèle, clair et approprié	5 — Tout-à- fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord			
Commentaires :					
3. ARRIMAGE AVEC LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU REPAR ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME	A. Pertinence du projet par rapport à la mission et aux objectifs stratégiques du REPAR. Critère: Le projet est pertinent en regard de la mission et des objectifs stratégiques.	5 — Tout-à- fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord			
Commentaires :					
	B. Pertinence du projet par rapport au programme OPHQ-REPAR.	5 — Tout-à- fait d'accord 4 — D'accord			

	<u>Critère</u> : Le projet répond adéquatement aux objectifs du programme.	3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord		
Commentaires :				
	C. Effet structurant du projet pour le REPAR. Critère: Les liens du projet avec les objectifs stratégiques sont clairement démontrés.	5 — Tout-à- fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord		
Commentaires :	Commentaires:			
	D. Pertinence et originalité du projet par rapport aux priorités définies dans la politique À part entière. Liens évidents entre le projet proposé et la politique À part entière.	5 — Tout-à- fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord		
Commentaires :				
Le projet atteint le seuil mir 4 ou 5/5 pour chaque critère	nimal pour être évalué scientifiquement :	OUI/NON		
Commentaires généraux :				